Tensions d'approvisionnement sur les analogues du GLP-1 : point de situation au 20 septembre 2024

Point de situation au 4/10/2024

Suite à l'amélioration des approvisionnements, les initiations de traitement par Trulicity® vont pouvoir reprendre progressivement à partir du mois d'octobre 2024 pour les patients atteints de diabète de type 2, en se conformant aux recommandations de l'ANSM.

Voir la mise à jour des recommandations de l'ANSM

Comme vous le savez, depuis près de deux ans, des médicaments injectables de la classe des analogues du GLP-1 (a-GLP-1) sont en tension d'approvisionnement partout dans le monde.

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) vient de publier de nouvelles recommandations sur la prescription des médicaments appartenant à cette classe thérapeutique. Alors que vous êtes encore nombreux à nous solliciter régulièrement sur cette question, pour nous faire part de vos difficultés ou nous poser vos questions, la Fédération, toujours mobilisée au quotidien, vous informe à date.

Qu'est-ce qu'un analogue du GLP-1, et quels sont les médicaments concernés par ces tensions ?

Les analogues du GLP-1 sont des médicaments injectables utilisés dans le traitement du diabète de type 2. Ils aident à améliorer la régulation de la glycémie, protègent le système cardiovasculaire et favorisent la perte de poids. En France, trois de ces médicaments sont particulièrement touchés par les tensions d'approvisionnement depuis plusieurs mois :

- Ozempic (sémaglutide) et Victoza (liraglutide) du laboratoire Novo Nordisk
- Trulicity (dulaglutide) du laboratoire Lilly

Pourquoi y a-t-il des tensions d'approvisionnement et/ou des ruptures de stock sur ces médicaments ?

Cette situation est due à une demande mondiale exponentielle, qui dépasse l'offre disponible. Malgré les efforts des industriels pour augmenter leurs capacités de production, cela ne suffit pas encore à répondre pleinement à la demande. De plus, une tension sur un médicament de cette classe thérapeutique entraîne souvent des difficultés pour d'autres médicaments similaires, créant un effet domino.

Quelles sont les dernières mesures prises pour garantir la disponibilité de ces traitements ?

L'ANSM a récemment actualisé ses recommandations. Depuis décembre 2023, il avait été conseillé de ne plus initier de nouveaux traitements par a-GLP-1, cela signifie que ces médicaments étaient réservés aux patients déjà traités. Aujourd'hui, l'approvisionnement des dosages d'Ozempic 0,25 mg et de Victoza 6

mg/ml reprennent progressivement sous certaines conditions, conformément aux recommandations du Comité scientifique temporaire (CST) de l'ANSM du 14 mars 2024, dont la Fédération Française des Diabétiques fait partie. Cependant, une limitation des stocks est toujours en vigueur pour éviter de nouvelles ruptures.

Que faire si vous êtes traité par ces médicaments et qu'ils ne sont pas disponibles ?

Si vous êtes déjà traité par Ozempic, Victoza ou Trulicity et que vous rencontrez des difficultés d'approvisionnement, l'ANSM recommande de ne jamais interrompre votre traitement sans l'avis de votre professionnel de santé. En cas d'indisponibilité, consultez immédiatement votre prescripteur pour évaluer les options de traitement alternatives.

Quelle est la durée prévue de cette situation ?

Malheureusement, un retour à la normale n'est pas encore prévu. Les laboratoires estiment que les tensions pourraient se prolonger tout au long de l'année 2024 et au-delà. La Fédération déplore cette situation qui compromet les chances de nombreux patients nécessitant ces médicaments.

Nous continuerons de vous informer de tout changement/évolution de situation et nous tenons à votre entière écoute et disposition sur ce sujet.

Vous souhaitez nous faire part des difficultés que vous pouvez rencontrer concernant ces tensions d'approvisionnement ? Contactez-nous via notre formulaire sur notre site.

Pour en apprendre plus sur les actions et positions de la Fédération sur cette situation, rendez-vous sur l'article dédié à cette question, de la rubrique « Nos combats ».

Crédit photo : Adobe Stock